

**Motion de MM. Alain Marquet, Sami Kanaan, Guy Savary, Mmes Marie Vanek et Liliane Johner: «Zones 30 km/h: allons de l'avant!»**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance  
du 17 janvier 2001)

*MOTION*

Considérant:

- les très nettes améliorations de la qualité de vie qui ont suivi la mise en place de zones expérimentales à 30 km/h;
- les impératifs légaux de diminutions des émissions de nuisances en matière de bruit et de qualité de l'air;
- le plan de mesures OPAir adopté par le Conseil d'Etat en mars 1991 et validé la même année par le Conseil fédéral;
- le plan de circulation C 2000 qui prévoit la mise en zone 30 km/h des quartiers d'habitation;
- la nécessité de répondre globalement aux demandes des associations de parents d'élèves et/ou d'habitants,

le Conseil municipal:

- soutient la politique du Conseil administratif favorable à la modération de la circulation;
- demande au Conseil administratif de mettre en place progressivement, dans les trois ans, un réseau de zones 30 km/h dans les quartiers d'habitation et sur les tronçons dangereux en ville de Genève, comme le prévoit le plan OPAir, et cela sans exclure des mesures plus ambitieuses telles que zones résidentielles et zones piétonnes;
- demande au Conseil administratif de lui présenter un programme dans ce sens.